

## INPES - Atlas des usages de substances psychoactives 2010 Géographie régionale des pratiques addictives

L'INPES (Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé) a publié en novembre 2013, l' "Atlas des usages de substances psychoactives 2010 – Analyses régionales du Baromètre santé de l'INPES".

Cet atlas a été constitué à partir du Baromètre Santé 2010 (enquête téléphonique transversale et répétée) réalisé sur un échantillon de 30 000 personnes environ. Il permet d'obtenir des résultats régionaux sur les principales pratiques addictives, sur l'ensemble de la population (15-75 ans pour l'alcool et le tabac, 15-64 ans pour le cannabis et les autres drogues illicites) et parmi les jeunes (15-30 ans). Chaque région française comprend un effectif qui dépend de sa population réelle. Il fournit également des éléments de comparaison avec les données recueillies dans l'édition de 2005.

### **Alcool : moins de consommateurs réguliers mais plus d'ivresses alcooliques**

La consommation quotidienne d'alcool diminue chez les 15-75 ans dans la

majorité des régions. En 2010, 11 % des français consomment de l'alcool chaque jour, alors qu'ils étaient 15 % en 2005.

### **Tabac : une hausse du tabagisme en France mais des disparités régionales**

En 2010, environ un tiers des français (29 %) sont des fumeurs quotidiens. Ce chiffre est en augmentation de 2 points par rapport à 2005.

### **Drogues illicites : une consommation stable du cannabis mais une hausse de l'expérimentation des autres substances**

Le cannabis est, de loin, la drogue illicite la plus consommée en France, mais son usage reste stable par rapport à 2005. Ainsi, en 2010, 32 % des français âgés de 15 à 64 ans ont expérimenté le cannabis, soit une augmentation de 3 % par rapport à 2005.

Pour la consommation des autres drogues (poppers, cocaïne, champignons hallucinogènes et ecstasy), la moyenne nationale présente une tendance à la hausse, mais l'usage de ces substances demeure peu important à

l'échelle de la population totale et reste à l'état d'expérimentation. En 2010, 5,2 % des français âgés de 15 à 64 ans ont testé le poppers, 3,6 % la cocaïne, 3,1 % les champignons hallucinogènes et 2,6 % l'ecstasy.

La consommation de substances illicites est la plus fréquente en Bretagne, ainsi qu'en région parisienne, notamment pour la cocaïne.

Globalement, la consommation de substances psychoactives en France pour la période 2005-2010 se caractérise par une diminution au niveau national de la consommation régulière d'alcool, mais une augmentation des ivresses alcooliques, une stabilité de l'usage du cannabis, mais une expérimentation accrue des autres drogues, et une progression du tabagisme.

Pour en savoir plus, et retrouver l'intégralité des résultats région par région, le site Internet de l'INPES propose la consultation de l'Atlas des usages des substances psychoactives 2010 en France au format PDF. ■

## L'ANIMT et l'attractivité de la médecine du travail De nombreuses actions en faveur de la promotion de la spécialité

L'ANIMT (Association Nationale des Internes en Médecine du Travail), constituée en février 2013, fédère actuellement plus de 200 internes en médecine du travail de toute la France, soit près de 60 % des effectifs en formation.

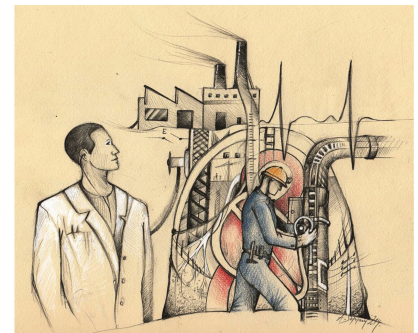
Elle vise à regrouper les internes de cette spécialité afin d'échanger et de travailler en réseau. Elle compte, parmi ses objectifs, la contribution, par différents moyens, à la promotion de la médecine du travail. À ce titre, l'ANIMT a conçu une plaquette d'information sur la spécialité "Et pourquoi pas la médecine du travail ?", distribuée, chaque année, à 5 000 exemplaires, aux externes à la sortie des Epreuves Classantes Nationales (ECN). Elle a également mis en place une ligne téléphonique permettant de répondre aux questions que peuvent se poser les externes sur la médecine du travail, et dispose d'un site internet attractif, dont la fréquentation ne cesse d'augmenter. Parallèlement, l'ANIMT, en lien avec les internes en Médecine et

Santé au Travail de France et le collège des enseignants de la discipline, organise une fois par an des Rencontres Nationales Pédagogiques (RNP). Les deuxièmes Rencontres nationales Pédagogiques ont réuni, les 2 et 3 juin derniers à Lille, plus de 120 internes en médecine du travail autour du thème de la pénibilité. La pénibilité y a été abordée sous deux aspects distincts : une approche théorique, avec des repères législatifs, et une approche pratique avec présentation des secteurs d'activité (secteurs automobile, secteur de la pêche, travail en milieu hyperbare, les musiciens et le secteur militaire...) exposant aux facteurs de pénibilité et mettant en avant les actions menées par les médecins du travail.

L'ANIMT est appelée à poursuivre son action de promotion de la Santé au travail auprès des externes en médecine. Les deux prochaines Rencontres Nationales Pédagogiques sont d'ores et déjà planifiées. ■

Envie d'aller sur le terrain ?

Et pourquoi pas  
**LA MEDECINE  
DU TRAVAIL ?**



La médecine du travail  
ce n'est pas  
la vue, la BU et la TA ...

La médecine du travail est la première spécialité en termes de qualité de formation selon une enquête de l'ISNI réalisée en 2013.